

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mille vingt trois

Le 25 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2023

Date d'affichage 15 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAËCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicole ANTHORE, Marc DURAN, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON et Nadia DAMART **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC et Martine LHERMENIER.

Absents excusés : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Virginie DALY.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Allan BERTU.

N° 2023-090 – MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ECLAIRAGE PUBLIC INCLUANT L'EXPLOITATION, LA MAINTENANCE ET LA RENOVATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC, LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE SPORTIF ET LA POSE, DEPOSE, EVENTUELLEMENT LOCATION DES ILLUMINATIONS FESTIVES DE FIN D'ANNEES

La Ville d'Ifs, soucieuse d'engager des investissements significatifs en matière d'éclairage public pour réduire les consommations énergétiques, décide de moderniser le patrimoine d'éclairage public de la ville afin d'en diminuer les coûts de fonctionnement et de consommation au travers d'un marché de performance énergétique.

Dans ce cadre, les travaux et prestations de service à la charge de l'entreprise comportent, la réalisation des prestations suivantes :

- L'exploitation et la gestion des installations d'éclairage public (poste G0) ;
- La gestion énergétique des installations d'éclairage public (poste G1) ;
- L'entretien préventif et curatif des installations d'éclairage public (poste G2) ;
- Les petits travaux nécessaires au maintien en état et les réparations à la suite d'évènements imprévisibles, accidents, vandalisme, événements climatiques, la maintenance des installations d'éclairages public et sportives extérieures (poste G3) ;
- Les travaux de modernisation de l'éclairage public et sportif (poste G4 M) ;
- Les travaux d'extension ou de renforcement de l'éclairage public, sportif (poste G4R) ;
- La location (éventuelle), la pose et la dépose des illuminations festives de fin d'année (poste G5).

La durée du marché est fixée à 6 ans, à compter de la notification du marché. Les investissements issus des DPGF G4M sont amortissables sur une durée de 6 ans.

L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande, avec un montant annuel de

- Montant minimum HT : 100 000 € ;
- Montant maximum HT : 600 000 €.

Soit sur la durée du marché de :

- Montant minimum HT : 600 000 € ;
- Montant maximum HT : 3 600 000 €.

Les variantes des candidats n'étaient pas autorisées.

Les critères de sélection des offres dans la procédure étaient les suivants :

1. Critères valeur technique : 40 points ;
2. Critères valeurs environnementale et sociale : 20 points ;
3. Critères financiers : 40 points.

La valeur technique était décomposée en sous critères de la façon suivante :

- Engagement à mobiliser les moyens humains et matériels spécifiques à la mise en œuvre et la parfaite réalisation des travaux et prestations du marché : 7 points ;
- Organisation et procédures prévues pour la gestion du poste GO (exploitation) et G1 (gestion de l'énergie) : 5 points ;
- Organisation et procédures prévues pour la maintenance curative et l'astreinte. Le candidat détaillera les outils et moyens mis à la disposition de la commune pour tous types de signalement : 6 points ;
- Procédures d'exécution envisagées pour la modernisation des éclairages et la réalisation d'études de projets : 7 points ;
- Matériels proposés dans le cadre des projets de modernisation : 11 points ;
- Présentation conceptuelle et technique des propositions d'illuminations festives de fin d'année : 4 points.

Les valeurs environnementale et sociale étaient décomposées en sous critères de la façon suivante :

- Méthodologie pour définir des actions en faveur du développement durable et les procédures adoptées en faveur du respect de l'environnement : 3 points ;
- Propositions pour réduire l'impact environnemental des installations d'éclairage artificiel : 3 points ;
- Actions de sensibilisation et de communication pour la valorisation des actions engagées en matière de développement durable et de réduction de l'impact environnemental du parc : 2 points ;
- Propositions permettant l'intégration et la professionnalisation de personnes en difficulté sociale et professionnelle : 2 points.
- Engagement énergétique du candidat (10 points) à savoir réduction en % des puissances installées du candidat pour la rénovation de la totalité des installations d'éclairage public concernées par les opérations de modernisation.

Le critère financier était décomposé en sous-critères de la façon suivante :

- Valeur financière du DPGF 1-8 modernisation (14 points) ;
- Valeur financière du DPGF 9-12 gestion informatisée (4 points) ;
- Valeur financière du BPU G0, G1 et G2 (10 points) ;
- Valeur financière du BPU G3-G4R et G5 (7 points) ;
- Rabais pour travaux de grande importance (3 points) ;
- Coefficients pour frais généraux et marges (2 points).

Dans un premier temps, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 10 mai 2023 pour une parution au BOAMP. Le dossier de consultation des entreprises a été dématérialisé sur la plateforme « Centrale des marchés ». La date limite de remise des offres était fixée au 16 juin 2023 à 16h00.

A la date et heure limite fixées, 1 pli a été reçu.

Après analyse de l'offre, des négociations ont été engagées sur la base de l'offre initiale de la société.

Le rapport d'analyse des offres après négociation, réalisé par le Bureau d'Etudes Noctabene assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage, a été présenté à la Commission d'Appels d'Offres du 18 septembre 2023 pour émettre un avis sur l'attribution du marché de travaux.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et à prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer sa notification.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L.2124-2, R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique ;
VU le rapport d'analyse des offres établi par le Bureau d'Etudes Noctabene assurant la mission de maîtrise d'œuvre pour cette opération ;
VU l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 septembre 2023 ;
VU l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie » réunie le 18 septembre 2023 ;

CONSIDERANT qu'après analyse, la candidature de la société GT FORLUX – Enseigne Citéos a été retenue ;

CONSIDERANT qu'après analyse de l'offre au regard des critères préalablement fixés dans le règlement de la consultation, et rappelés ci-dessus, l'offre suivante est apparue comme étant économiquement avantageuse : société GT FORLUX – Enseigne Citéos ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise retenue suivante : société GT FORLUX – Enseigne Citéos.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDE



Rendue exécutoire le : 27/09/2023

Affichée le : 27/09/2023

Acte à classer

2023-090

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-27T14-17-35.00 (MI247770945)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230926-2023-090-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Marché global de performance énergétique éclairage public incluant l'exploitation, la maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public, la maintenance des installations d'éclairage sportif et la pose, dépose, éventuellement location des illuminations festives de fin d'années



Date de décision : 26/09/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Marché sur appel d'offres

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : [2023-090.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/09/23 à 13:06

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 27/09/23 à 14:17

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 14:22

